

**Appel d'Offres N° 05/2025**  
**Concernant l'octroi d'une Option**  
**Sur l'Ilot Touristique H4**  
**Sis A La Zone Touristique Monastir**

L'Agence Foncière Touristique se propose d'octroyer « une Option » sur l'ilot Touristique H4 sis à la zone Touristique de Monastir destiné à recevoir un projet d'Hôtel et Résidentiel Touristique.

ILOT	ZONE	N°PARCELLE	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	TITRE FONCIER	VOCATION
H4	Monastir	19	21501	136218 Monastir	Hôtel + Résidentiel

Les personnes physiques ou morales souhaitant participer à cet appel d'Offres, sont invitées à retirer le cahier des charges auprès **du Bureau d'Ordre Central de l'A.F.T 03, rue HOOKER DOOLITTLE – 1002 Tunis Belvédère**, ou bien au siège de l'une des Délégations Régionales de l'A.F.T Centre à **Sousse**, (Rue Commandant Bejaoui, Immeuble Tour Bleu, B12), Sud à **Djerba**, (Rue de l'Environnement Houmt Souk), ou au bureau régional à **Gabes**, (Rue Salaheddine Al-Ayoubi, espace bâtiment, 2ème étage).

Le montant de la garantie financière (caution bancaire jointe en annexe dans le cahier des charges signée et estampillée par l'établissement bancaire, en indiquant la date) est fixé à trois cent vingt-cinq mille dinars (325.000dt,000), à joindre l'original du document dans l'enveloppe de l'offre.

Le Soumissionnaire qui remportera l'appel d'offres, ne peut récupérer la garantie financière qu'après l'établissement de la promesse de vente, la garantie financière sera restituée au reste des participants dont les offres n'ont pas été retenues.

Le soumissionnaire restera engagé par son offre pour une période de 150 jours à compter du jour suivant la date limite de la réception des offres.

L'enveloppe déposée doit contenir le cahier des charges, la garantie financière, les pièces administratives, les pièces financières et le dossier technique telles que détaillés et présentés dans l'article 5 du cahier des charges.

Les offres doivent parvenir par voie postale (recommandé ou par rapide poste) ou remises directement au bureau d'ordre central contre décharge sous plis fermés au nom de Mr le Président Directeur Général de l'A.F.T à l'adresse suivante : **03, rue HOOKER DOOLITTLE – 1002 Tunis Belvédère** – et portant la mention

**« Ne pas ouvrir – Appel d’Offres N° 05/2025 concernant l’octroi d’une option sur l’Ilot Touristique H4 sis à la zone touristique Monastir ».**

La date limite de réception des offres au siège de l’A.F.T est fixée au **27 Octobre 2025 à 17H00**, le cachet du BOC de l’AFT faisant foi. Les plis parvenus à l’A.F.T après ce délai ou ne contenant pas la caution bancaire seront rejetés.

Les plis seront ouverts en séance non publique dans un délai d’un jour ouvrable à compter de la date limite de réception des offres.